

*Direction du personnel, des services
et de la modernisation*

Décision du 18 janvier 2005 portant modification de la décision du 10 mai 2004 portant nomination des représentants de l'administration au comité technique paritaire ministériel institué au ministère de l'équipement, des transports, et du logement

NOR : *EQUP0510002S*

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer,
Vu l'arrêté du 31 décembre 1993 modifié portant désignation des représentants de l'administration au comité technique paritaire ministériel institué au ministère de l'équipement, des transports et du tourisme,

Décide :

Article 1^{er}

Est nommée en qualité de représentant titulaire de l'administration :

Mme Begon (Hélène), directrice du centre interrégional de formation professionnelle de Tours en remplacement de Mme Gay (Danièle), directrice du centre interrégional de formation professionnelle de Toulouse.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, du logement, des transports, de la mer et du tourisme.

Fait à Paris, le 18 janvier 2005.

Pour le ministre et par délégation :
Pour le directeur du personnel, des
services
et de la modernisation empêché :
*Le directeur adjoint
du personnel des services
et de la modernisation,
P. Berg*